

Peu de persévérance, peut être parviendrez-vous enfin à découvrir que c'est une croix.

Nous espérons surtout que le pénible aveu que la vérité seule a pu arracher à l'éditeur dont nous parlons, le fera enfin réfléchir et ouvrir les yeux. Il convient que ce qui fait la force du catholicisme, c'est l'UNITÉ. C'est là, dit-il, son *motto*, tandis que le protestantisme se consume et s'épuise par une infinité de divisions et de sub-divisions qui l'affaiblit sans cesse. Nous voudrions savoir comment il peut se faire que tant de millions de personnes, de peuples, de pays, de temps différents puissent s'accorder et avoir l'erreur pour point de ralliement, tandis que tant d'autres auraient la vérité pour principe de divisions. ? Nous avons toujours cru bonnement, nous, qu'il n'y avait que la vérité qui pût commander l'unité parmi la multitude et que là où il n'y avait point unité, il ne pouvait y avoir vérité. Nous voudrions savoir encore comment une seule et même règle de foi pour tous, se trouve donner des mesures si différentes et si contradictoires, pour créer tant de divisions parmi les chrétiens, sans cesser d'être évidente à tous les partis, et sans le même esprit saint pour inspirateur. Nous invitons notre confrère à réfléchir sur ces matières et à se les expliquer.

La malle d'Europe n'est arrivée qu'hier, et ce n'est que dans l'après-dîner que nous avons pu avoir la file de nos journaux. Les nouvelles paraissent encore cette fois bien peu importantes.

La nouvelle de la mort de Mgr. de Nancy, sur laquelle il était resté quelque doute, n'était malheureusement que trop vraie.

La chambre des lords n'a pas encore donné sa décision sur l'appel d'O'Connell. Il est pourtant probable que le parlement ne sera point interrogé avant que cette affaire soit décidée. Il y a eu des tentatives d'assassinat sur le roi de Prusse et celui de Grèce. A Lyon, on a arrêté plusieurs personnes accusées de complicité dans un complot à la Fieschi, qui avait pour but de se débarrasser du général commandant, du maire et du préfet de la ville. On dit que la conduite de l'amiral français à Tahiti a été regardée tellement outrageante par le cabinet britannique, qu'il s'est cru obligé d'en demander officiellement réparation publique à celui de France.

NOUVELLES RELIGIEUSES.

FRANCE.

—La ville de Viviers vient de faire une douloureuse perte dans la personne de Mgr. Bonnel, son ancien évêque, chevalier de la Légion d'Honneur, décédé le 24 juin, à l'âge de 88 ans.

Peu de vies furent mieux remplies que la sienne, moins encore par le nombre des années qui s'ajoutaient comme une couronne de plus à celle de ses mérites et de ses éminentes vertus, que par les œuvres et les travaux qui les ont fécondées.

Formé dès son enfance aux maximes évangéliques par les soins de parents pieux, il prit l'habit ecclésiastique et la tonsure à l'âge de 14 ans, et fit toujours respecter la vertu dans sa personne. On vit dès lors se développer en lui le germe des plus nobles sentiments. Après son éducation générale, pendant laquelle il fut un modèle d'édification, Mgr. de Castellane, évêque de Mende, l'appela, en qualité de grand-vicaire, à la conduite des affaires les plus délicates et les plus difficiles ; et il y apporta une pénétration, une habileté qui avaient leur principe dans les talents dont Dieu l'avait orné, et qu'il développa par l'étude.

Durant la terreur, après le martyre du digne évêque de Mende, les chanoines lui confièrent l'administration du diocèse : il s'acquitta fidèlement de cette charge aussi périlleuse qu'honorable.

L'abbé Bonnel vit bientôt son père et sa mère exposés à la cruauté de la persécution, leur crime était de donner asile à leurs deux enfants, ministres des autels, MM. Pierre-François et Auguste. M. François, animé par la piété filiale, engagea son frère à se constituer prisonnier avec lui. "Nous sommes jeunes, lui dit-il, nous pouvons supporter les horreurs de la prison : Dieu nous donnera la force de rester fidèles : si nous mourons, la couronne nous est assurée." On sait avec quelle rigueur étaient traités ces criminels. On leur donnait, selon leurs propres expressions, *du pain que les chiens mêmes ne voulaient pas manger*. Néanmoins, un jour d'abstinence, un ami de la famille fit arriver jusqu'à lui cachot des aliments gras, qu'ils refusèrent tant était grande leur fidélité aux lois de l'Église ! ...

"L'abbé Bonnel avait puisé auprès du prélat martyr cette force, cette sagesse qu'il sut si bien inspirer aux prêtres du diocèse de Mende, qui furent presque tous inébranlables. Un des curés les plus distingués avait failli ; le digne grand vicaire lui écrivit une lettre, ayant pour début : *Quomodo cecidisti de calo, Lucifer !* ... Le coupable rentre en lui-même, ramené par la bonté et l'énergie de celui qui lui parle, et fait une rétractation publique. Comme administrateur du diocèse, et comme pasteur immédiat de la paroisse de Mende, il disposait, pour ainsi dire, de tous les cœurs de sa juridiction, de la vénération des pasteurs et des peuples. MMgrs. de Chabot, de Mons et

de la Brunière ne manquèrent pas de l'associer au ministère épiscopal. Il y eut cependant un intervalle sous Mgr. de Mons, durant lequel M. Bonnel resta dans la retraite. A la mort de Mgr. Molin, qui ne fut presque apparue à son diocèse, en 1825, M. Bonnel se vit comme forcé, par les instances de Mgr. Frayssinous et de ses amis, d'accepter l'évêché de Viviers, qui d'ailleurs était plus en rapport avec ses goûts simples et modestes.

ANGLETERRE.

—La Société de Saint-Vincent-de-Paul, récemment établie à Londres, y obtient les merveilleux résultats qu'elle a obtenus à Paris et dans les principales villes de France.

Un bill a été présenté à la Chambre des lords, pour abroger toutes les dispositions du code pénal et des statuts décrétés contre les ca. loiques aux diverses époques de persécutions religieuses. Des pétitions se couvrent de signatures catholiques dans toute la Grande-Bretagne pour appuyer ce bill et demander qu'il soit discuté durant cette session.

BELGIQUE.

—L'ancienne abbaye de Saint-Hubert en Ardenne a été convertie en une maison centrale pour les jeunes délinquants, et la direction de cette prison est confiée aux Frères de la Miséricorde. Le 31 mai, à onze heures et demie du soir, les jeunes prisonniers y sont arrivés ; M. Hody, administrateur des prisons, et plusieurs autres fonctionnaires appartenant au ministère de la justice, s'y trouvaient depuis une demi-heure. Tout le personnel de l'établissement les attendait dans la cour. On admirait l'empressement des dix bons Frères à accueillir ces jeunes malheureux. Le lendemain, à sept heures et demie du matin, a eu lieu l'inauguration de la chapelle, où une messe en musique a été exécutée par la société philharmonique. La messe solennelle a été célébrée par M. le doyen, qui a adressé un touchant discours aux enfants.

POLOGNE.

—Le gouvernement russe emploie tous les moyens en son pouvoir pour propager en Pologne les principes de la religion grecque. Il espère ainsi affermir son autorité dans toutes les villes et dans tous les villages où il fait construire à grands frais des églises. Son but est de familiariser de plus en plus les paysans avec les rites et cérémonies de l'Église grecque, et la réussite à cet égard lui sera d'autant plus facile que les prêtres catholiques n'osent leur faire aucune remontrance. Dans le village de Vola, une petite église catholique a été transformée en église grecque. Le gouvernement, pour justifier cette mesure, dit qu'en 1831, lors de la guerre de la révolution, un grand nombre de Russes ont péri à Vola, et qu'en conséquence il convient d'y établir un cimetière attenant à l'église. Les ornements de cette église ont coûté près de 7,000,000 ducats.

ÉTATS-SARDES.

—Une jeune personne de 19 ans, mademoiselle Caroline Heldevier, fille de M. Heldevier, naguère ministre de Hollande auprès de Sa Majesté sarde, avait formé, durant le long séjour de sa famille à Turin, le dessein de rentrer dans le sein de l'Église catholique. A la nouvelle que son père était rappelé par la cour des Pays-Bas, la crainte de ne pouvoir plus réaliser son pieux désir lui a fait prendre une résolution extrême. Le 8 juin dernier, à l'insu de sa famille, elle s'est retirée chez les religieuses du couvent de Sainte-Croix. On comprend la douleur et les alarmes dans lesquelles cette disparition a dû jeter son père. M. Heldevier, après avoir découvert la retraite de sa fille, a eu recours successivement, pour l'en faire sortir, à Mgr. l'archevêque de Turin, aux autorités civiles, à la haute intervention du roi.

En mélangant au récit de cet événement d'odieuses couleurs, de fausses accusations, de circonstances romanesques, de l'intérêt par la douleur si naturelle du père, et quelques mouvements de chaude indignation contre l'arrogance chaque jour plus impérieuse et plus tracassière du clergé catholique, il était facile de dénaturer les faits et de les exploiter au profit des passions. Le *Journal des Débats* n'y a pas manqué.

Nous nous sommes empressés de prendre des renseignements sur cette affaire d'une nature en effet très-délicate, et que les informations authentiques que nous avons puisées à une source infiniment respectable, nous permettent de rectifier plusieurs graves inexactitudes du récit qu'en ont fait les *Débats*.

1°. Il n'y a eu aucune complicité de la part de Mgr. l'archevêque de Turin pour soustraire mademoiselle Heldevier à l'autorité de son père.

2°. Il est faux que ce père ait refusé à M. Heldevier de voir sa fille ; il l'a au contraire engagé à se rendre au couvent, à la voir, à lui parler, à user de tous les moyens de persuasion pour la faire sortir. M. Heldevier n'a pas voulu suivre ce conseil ; il a préféré recourir aux notes diplomatiques de son successeur et des ministres de Prusse et d'Angleterre. Ces efforts de la diplomatie sont demeurés sans effet, non point devant l'inertie passive et timide du gouvernement sarde, mais devant l'incorruptible résolution de mademoiselle Heldevier, qui a déclaré de la manière la plus nette et la plus ferme à M. le comte de Liedtke, nouveau ministre de Hollande, qu'elle voulait embrasser la foi catholique, et qu'elle s'offenserait toute sa vie dans le couvent de Sainte-Croix, plutôt que d'étouffer, pour suivre son père, le cri de sa conscience.

3°. Il est également faux que le roi de Sardaigne, qui en effet accueillit M. Heldevier avec bonté, qui l'écouta avec attention et lui exprima toute sa sympathie pour sa douleur, ait refusé de lui prêter tout son appui, crainte du mécontentement des prêtres, et comme glacé par l'épouvantable excommuni-